

Droit privé général et Sciences criminelles spécialité Histoire du Droit et Conservation du Patrimoine

RNCP25781 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342p, 126b, 128g
Code(s) ROME	K2108, K2401, K1601, K1104, K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif principal du professionnel titulaire du diplôme consiste en l'exploitation d'une multitude de sources documentaires, d'abord juridiques, liées aux problématiques de la conservation du patrimoine, au classement et à la conservation du patrimoine au sein de bibliothèques, archives, collectivités locales ou encore services de la conservation du patrimoine. Les diplômés peuvent aussi envisager des activités de conseil en matière de reconstitution historique ou de toute autre activité destinée à rendre accessibles au public des fonds patrimoniaux.

Le titulaire du diplôme peut entreprendre une formation poussée à la recherche historique et juridique et envisager la poursuite de ses études en thèse dans l'objectif d'acquérir une compétence spécialisée dans le domaine de la conservation du patrimoine ou encore dans l'objectif de passer les concours de recrutement de l'enseignement supérieur, spécialement en histoire du droit.

Le titulaire du diplôme peut enfin envisager des carrières habituellement envisagées par des étudiants de troisième cycle des facultés de droit à l'issue des concours et examens auxquels sont soumis certaines professions (magistrats, avocats, huissiers, concours administratifs...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées :

- Se documenter en droit positif et construire une argumentation juridique
- Rechercher et analyser des documents anciens, et d'abord des sources juridiques
- Présenter par écrit et oralement une argumentation pertinente
- Maîtriser les méthodes et techniques spécifiques de classement et de conservation du patrimoine
- Développer seul ou en équipe un ensemble de projets en lien avec l'histoire du droit et la conservation du patrimoine

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités

Ce diplôme ouvre la voie aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux métiers de la

documentation, aux carrières administratives de la fonction publique d'Etat ou territoriale (catégorie A) et aux professions judiciaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de ce diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

- Enseignant chercheur
- Chargé de recherche
- Bibliothécaire-documentaliste, Archiviste-documentaliste
- Attaché territorial
- Avocat

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 433 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 280
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25781/>